

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice 29
- présents 21
- votant par procuration 8
- absent 0
- total des votants 29

xxx

Affichage en mairie et publication sur le site Internet de la Ville de la liste des délibérations examinées en séance faits le 20 septembre 2024.

xxx

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf septembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le douze septembre, s'est assemblé en session ordinaire accessible au public dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

Étaient présents :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire,

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, M. Sébastien MORO, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Adjoints,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Michelle DAJON, Mme Brigitte POLLET, M. Junior MOUDJIH A FIONG, M. Tarek HAMMAN, M. Fabrice LEPAREUX, M. Omar BELGHACHEM,

Mme Arlette LECACHEUR, M. Patrick WALCZAK, Mme Sylvie DE MILLIANO, M. Jean-Yves GOGNET, Mme Amel TAKARLI, Mme Anne-Lise COUTURE, Mme Sourayo OUF, Mme Jennifer BEAUMONT, Conseillers Municipaux.

Excusés :

Mme Marie-Hélène LONGO	qui donne pouvoir à	Mme Christine DÉCHAMPS
M. Franck LEMAÎTRE	qui donne pouvoir à	M. Sébastien MORO
Mme Evelynne BAILLEUL	qui donne pouvoir à	Mme Emmanuelle PATIN
Mme Nathalie CASTEL	qui donne pouvoir à	Mme Chantal BEAUDOIN
M. Johan GONZALEZ	qui donne pouvoir à	M. Kamel BELGHACHEM
Mme Marianne DUHAMEL	qui donne pouvoir à	Mme Michelle DAJON
M. Patrick CIBOIS	qui donne pouvoir à	Mme Arlette LECACHEUR
M. Thierry GIMAY	qui donne pouvoir à	Mme Jennifer BEAUMONT

Absent :

//

formant la majorité des membres en exercice.

Mme Brigitte POLLET est nommée secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Délibération n°: D.62/09.24

Objet : Budget Ville
Opération de réhabilitation de 28 logements
Résidence Jean Jaurès
SEMINOR
Garantie d'emprunt Banque des Territoires
Demande d'accord de principe de garantie du Conseil Municipal

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 19.09.2024

Délibération n°: D.62/09.24

Objet : Budget Ville

Opération de réhabilitation de 28 logements

Résidence Jean Jaurès

SEMINOR

Garantie d'emprunt Banque des Territoires

Demande d'accord de principe de garantie du Conseil Municipal

Monsieur BELGHACHEM indique que la société SEMINOR a pour projet la réhabilitation de 28 logements locatifs, situés rue Jean Jaurès à Lillebonne. Ces travaux ont pour objectif d'améliorer le confort et le cadre de vie des habitants.

Aussi, par courrier en date du 24 mai 2024, la société SEMINOR a sollicité un accord de principe sur la garantie de la Ville de Lillebonne, à hauteur de 100% pour deux prêts (CDC PAM et CDC ECO PRET) d'un montant garanti de 886 646 euros, que cet organisme se propose de contracter auprès de la Banque des Territoires pour le financement de cette opération de réhabilitation selon un programme de travaux qui concerne essentiellement :

- la rénovation thermique des enveloppes du bâtiment et la réfection de certains équipements techniques (l'ensemble immobilier est recensé de type E, l'objectif des travaux est d'atteindre une consommation énergétique classée C : avec l'isolation des murs par l'extérieur, le remplacement de menuiseries extérieures avec volets roulants),
- la reprise de l'isolation des combles, le remplacement des convecteurs électriques par des radiateurs électriques à régulation électrique avancée, le passage en VMC à régulation auto adaptative très basse consommation, le remplacement des portes palières des logements, la mise en sécurité de l'électricité des logements, le démoussage des toitures et la mise en place de l'interphonie.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29, L.2252-1 et L.2252-2,

Vu le Code Civil et notamment son article 2298,

Considérant que la société SEMINOR a décidé de contracter deux prêts d'un montant total de 886 646 euros pour cette opération de construction de 28 logements locatifs, situés résidence Jean Jaurès,

Considérant que ladite société sollicite un accord de principe sur la garantie de la Ville de Lillebonne, à hauteur de 100 %, soit 886 646 euros pour les prêts qu'elle envisage dorénavant de contracter auprès de la Banque des Territoires,

Considérant que les caractéristiques prévisionnelles de ces prêts sont les suivantes :

O Prêt CDC PAM

Montant total du prêt garanti : 466 646 euros

Taux d'intérêt : Livret A +0.60 %

Durée : 25 ans

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 19.09.2024

Délibération n°: D.62/09.24

Objet : Budget Ville
Opération de réhabilitation de 28 logements
Résidence Jean Jaurès
SEMINOR
Garantie d'emprunt Banque des Territoires
Demande d'accord de principe de garantie du Conseil Municipal

○ Prêt CDC ECO PRET

Montant total du prêt garanti : 420 000 euros

Taux d'intérêt : Livret A +0,60 %

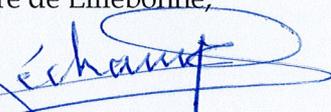
Durée : 25 ans

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de donner un accord de principe sur la garantie de la Ville de Lillebonne, à hauteur de 100 %, pour le remboursement des deux prêts d'un montant total garanti de 886 646 euros, souscrit par la Société SEMINOR auprès de la Banque des Territoires,
- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer tous actes afférents.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

*Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,*

Le Maire de Lillebonne,

Christine DÉCHAMPS.

La secrétaire de séance,

Brigitte POLLET.

